

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1236 13 décembre 1948

n° 1236 13

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 décembre 1948

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1948

Date du numéro

31 décembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Kamel Mohamed, planton en service aux affaires économiques, est reclassé au point de vue échelon, comme suit : 5e échelon pour compter du 1 er janvier 1943; 6e échelon pour compter du 1 er janvier 1945 ; 7e échelon pour compter du 1 er janvier 1947. La présente décision aura effet pécuniaire pour compter du 1er décembre 1948.